



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Commerce extérieur et attractivité à long terme de Mayotte

Question écrite n° 5548

Texte de la question

M. Mansour Kamardine interroge M. le ministre délégué auprès de la ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargé du commerce extérieur, de l'attractivité et des Français de l'étranger, sur la participation de Mayotte au commerce extérieur et à l'attractivité de la France. Situé au cœur de l'entrée Nord du canal du Mozambique, entre Madagascar et le Mozambique, à équidistance entre Moroni et Majunga, le 101^e département français est au barycentre d'une zone économique dont les observateurs sont unanimes à la considérer comme à très fort développement pour les 30 prochaines années, notamment en raison de réserves d'hydrocarbures de niveau mondial. Mayotte offre des potentialités portuaires en eaux profondes et abritées, une possibilité de *hub* aérien régional compte tenu du projet de piste longue en cours de développement, une stabilité politique, un état de droit qui offre des garanties pour l'environnement juridique des affaires, ainsi que des structures de formation et de santé qui seront élevées aux standards européens dans les prochaines années. Pourtant la stratégie de l'État pour faire de Mayotte un véritable « porte-avion » régional de la France et de l'Europe dans sa zone et un pilier de l'intégration économique régionale fait défaut. C'est pourquoi alors que le commissariat au plan vient d'être réactivé, il lui demande ce qu'il entend entreprendre pour intégrer Mayotte à la stratégie nationale et établir un plan global de développement à long terme et d'intégration régional durable de Mayotte.

Texte de la réponse

Le développement économique de Mayotte et de nos outre-mer figure au rang des priorités du Gouvernement, comme en témoigne le soutien financier de près de 1,578 milliards d'euros accordé par l'Etat à Mayotte en 2022 et la mise en œuvre du Plan Mayotte. Outre le soutien de la métropole, le développement économique de Mayotte implique le renforcement de son intégration régionale, afin de tirer profit du potentiel économique majeur qu'offrent l'océan Indien occidental et l'Indopacifique. Le Président de la République a affirmé cette ambition lors de son déplacement en octobre 2019, à Mayotte, sur l'île de la Grande Glorieuse et à la Réunion. Il identifiait plusieurs défis : (i) le renforcement de la connectivité terrestre, maritime et aérienne ; (ii) le développement des filières, notamment la pêche durable ; (iii) le soutien à l'export et à l'internationalisation de l'offre mahoraise. Le Gouvernement est à l'écoute des acteurs des territoires et mobilisé pour concrétiser ces ambitions : Sur la connectivité, près de 1,6 milliard d'euros ont été alloués, dont 300 millions d'euros au renforcement de la mobilité multimodale, via le contrat de convergence et de transformation 2019-2022 de Mayotte. Dans le secteur aérien, la réactivation des programmes d'études de réalisation pour le projet de piste longue de l'aéroport de Mayotte est en cours et un accord pour permettre des liaisons directes entre Mayotte et la Tanzanie a été signé à l'occasion du déplacement du ministre délégué chargé du Commerce extérieur, de l'Attractivité et des Français de l'étranger en Tanzanie en février 2023. Sur le développement des filières, des initiatives sectorielles soutiennent ainsi le renforcement des activités économiques. Ainsi, l'agence de développement et d'innovation de Mayotte (ADIM) a obtenu un financement de 1,5 million d'euros au titre de France 2030 pour la structuration de l'écosystème d'innovation mahorais sur les économies bleue et verte. Une enveloppe exceptionnelle de 1,5 milliard d'euros dans le cadre de France Relance a par ailleurs été déployée

pour soutenir les économies des DROM-COM, dont la compétitivité de leurs entreprises. Sur le plan du soutien à l'export, les entreprises mahoraises bénéficient de l'ensemble des dispositifs de soutien à l'export mis en œuvre par la France (prestations individuelles et collectives de la Team France Export, instruments financiers de l'Etat et des opérateurs). Le ministère chargé des Outre-mer a signé une convention avec Business France pour soutenir l'internationalisation des entreprises des DROM-COM. Le ministère de l'Europe et des affaires étrangères a déployé un conseiller diplomatique auprès du préfet de Mayotte, a engagé un dialogue avec les élus sur la coopération régionale et soutient l'organisation d'événements économiques, tels que le Business Forum Mozambique organisé à Maputo les 24 et 25 février 2023 aux côtés du Service économique régional et de la Team France Export. Les acteurs économiques mahorais sont régulièrement associés aux forums économiques régionaux et forum d'affaires. La Team France Invest travaille également à promouvoir l'attractivité de Mayotte auprès des investisseurs étrangers lors d'événements dédiés : organisation par l'ADIM et le MEAE le 1er décembre dernier, conjointement avec la CCI à Mamoudzou, du 5e Forum Economique de Mayotte. Des délégations malgaches et comoriennes étaient présentes.

Données clés

Auteur : [M. Mansour Kamardine](#)

Circonscription : Mayotte (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5548

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Commerce extérieur, attractivité et Français de l'étranger

Ministère attributaire : Commerce extérieur, attractivité et Français de l'étranger

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 février 2023](#), page 1303

Réponse publiée au JO le : [11 juillet 2023](#), page 6428